

Formation modulaire à destination des Agents des Services Hospitaliers

Organisation :

Durée :

2 semaines non continues
(70 heures) + stage 70 h (2 semaines)
options possibles : PRAP2S
et/ou SST (+ 1 semaine)

Lieu :

Dans les locaux de l'IFAS
151 chemin de Lissart
82300 Caussade

Formation sur site : nous
consulter

Tarif :

900 € par session par
participant

Tarif de groupe : nous
consulter

Contact :

05 63 93 07 90

Ifas.caussade@cneap.fr

Public concerné :

Agents de Services
Hospitaliers

Pré-requis :

Aucun

Intervenants :

Coordinateurs /
Formateurs de l'IFAS

Présentation

Dans le cadre de leur rôle au sein des établissements de santé ou à domicile, les agents des services hospitaliers (ASH) réalisent des soins simples sous la supervision des aides-soignant(e)s, et leur apportent une aide aux soins en binôme. Cette organisation, bien que nécessaire au bon fonctionnement des soins, révèle aussi la nécessité d'une montée en compétences des ASH face aux défis de la prise en charge des personnes âgées. En effet, la réalité du terrain demande une capacité accrue à répondre aux besoins complexes des résidents et à assurer un accompagnement de qualité dans le respect des principes d'éthique et de bientraitance.

Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences des ASH en matière d'accompagnement quotidien des personnes âgées, en leur fournissant les connaissances et les techniques nécessaires pour garantir leur bien-être, leur hygiène et leur confort. Dispensée sous forme modulaire, la formation aborde les thématiques clés du soin et de l'accompagnement, allant de la connaissance du vieillissement aux gestes techniques de soutien à l'autonomie.

Objectifs

Cette formation a pour but de fournir aux agents de services hospitaliers (ASH) les connaissances de base nécessaires pour contribuer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des personnes âgées, en collaboration avec l'équipe soignante, sous la responsabilité d'un cadre de santé et sous la supervision d'un aide-soignant (AS).

Compétences développées et aptitudes renforcées

- Accompagner la personne âgée en tenant compte de ses besoins, de son degré d'autonomie, de ses rythmes et de ses envies.
- Observer et identifier les capacités et besoins de la personne au quotidien.
- Établir une relation d'accompagnement respectueuse dans les actes de la vie quotidienne et stimuler les capacités restantes.
- Réaliser des soins d'hygiène, d'alimentation, d'élimination, de confort et de sommeil en respectant l'intimité et l'autonomie de la personne.
- Adapter les soins en fonction de l'état de la personne et de ses habitudes de vie, en utilisant les aides techniques appropriées.
- Évaluer la qualité du soin et réajuster si nécessaire.
- Sens de l'écoute, de l'attention et de la communication.
- Collaboration et travail en équipe.
- Maîtrise du français écrit et oral, ainsi que des outils numériques.
- Aptitudes d'observation et d'organisation.

Programme

Module 1 Prendre soin de la personne âgée

- Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socio-économique de la personne âgée
- Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés)
- Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile

Module 2 Répondre aux besoins de la personne âgée

- La posture professionnelle (bienveillance, empathie)
- L'observation de la personne âgée
- La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie
- La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe
- Organisation du travail en équipe
- L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel

Module 3 Protéger la personne âgée

- La lutte contre la propagation des virus saisonniers – la vaccination
- Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains
- La prévention des chutes

Module 4 Aider à la réalisation des soins

- Préalables aux soins : critères de qualité de soin
- Respect/intimité dans les soins
- Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne
- Ergonomie : gestes et postures
- La transmission des informations

Modalités de la formation :

La formation dure au total 70 heures répartie sur 2 semaines (35 heures) non consécutives.

Une attestation de formation est délivrée à l'issue. Celle-ci ne donne pas de dispense de sélection pour l'accès à la formation d'aide-soignant(e) mais peut être valorisée dans le dossier (CV) et lors de l'oral de sélection.